



  
des télécommunications

# ACTIVITÉS 2007

## Plan +10

	2006	2007
NB de dossiers	2 528	2 809
NB de stagiaires formés	7 412	8 173
NB d'heures stagiaires	175 670	186 190
Durée moyenne (en heures)	69	66
Coût moyen	2 587 €	2 399 €

## Plan -10

	2006	2007
NB de dossiers	100	120
NB de stagiaires formés	179	202
NB d'heures stagiaires	3 946	3 593
Durée moyenne (en heures)	39	30
Coût moyen	1 297 €	1 438 €

## Périodes de professionnalisation

	2006	2007
NB de dossiers	417	892
Engagements	1 795 730 €	4 179 784 €
NB d'heures stagiaires	93 423	177 325
Durée moyenne (en heures)	224	199
Coût moyen	4 804 €	4 686 €

## Répartition hommes/femmes (périodes)

F	H
241	651

## Typologie des catégories socioprofessionnelles (périodes)

Employés	190
Techniciens / Agents de maîtrise	201
Cadres	501

## Commentaires des indicateurs quantitatifs

L'activité des entreprises des télécommunications dans le domaine de la formation fut riche tout au long de l'année 2007.

Les dispositifs de la Réforme de 2004 sont désormais complètement intégrés aux pratiques RH.

A collecte égale (environ 22 millions d'euros), tous les indicateurs montrent une progression notable des demandes de prise en charge.

Un nombre de dossiers « Plan de formation » en progression : + 11%.

Un quasi doublement des contrats et des périodes de professionnalisation :

- 2006 : 941 dossiers
- 2007 : 1 738 dossiers

Les contrats de professionnalisation concernent principalement les métiers de la relation « Client », en centre d'appels ou en point de distribution.

Les périodes de professionnalisation sont ciblées sur les métiers techniques de la branche (Techniciens d'intervention client, architectes réseaux).

Des parcours transverses (management...) ou commerciaux (marchés entreprises) sont également très fréquents.

Le nombre de Certificats de Qualification Professionnelle, globalisés dans les volumes de contrats de professionnalisation, reste inchangé par rapport à 2006, mais une progression importante est prévue en 2008, en raison de l'étalement des parcours de formation sur l'exercice en cours.

# ACTIVITÉS 2007

## Nb total de dossiers Contrats de Professionnalisation / Evaluations CQPT

	2006	2007
Contrats	393	724
Evaluations CQPT	131	122
TOTAL	524	846

## Contrats PROF CDI / CQPT

	2006	2007
NB de dossiers	160	189
Engagements	317 315 €	470 208 €
Durée moyenne (en heures)	264	247
Coût moyen	1 983 €	2 488 €

## Contrats PROF CDD / CQPT

	2006	2007
NB de dossiers	364	657
Engagements	1 171 533 €	2 497 920 €
Durée moyenne (en heures)	295	348
Coût moyen	3 218 €	3 802 €

En 2007 et en 2008, AUVICOM accompagne les entreprises de la branche dans l'optimisation de leurs ressources.

- AUVICOM organise et propose à ses entreprises adhérentes des actions collectives,
- AUVICOM pilote des groupes de travail sur la problématique du handicap et de la professionnalisation,
- AUVICOM assure la coordination du dispositif des Certificats de Qualification Professionnelle, pour le compte de la CPNE.

## Les CQPT ou Certificats de Qualification Professionnelle

Les CQPT ont été mis en place par la branche des télécommunications en 2005 (accord du 23 septembre 2005) afin de valoriser les métiers de la relation client, en point de distribution ou en centre d'appels.

Reposant sur une évaluation plurimodale (dossier de preuves, quiz, observation en situation réelle de travail), ces deux certificats s'adressent à des salariés ayant suivi un parcours de formation dans le cadre du plan ou de la professionnalisation. Ils peuvent aussi se présenter en candidat libre (sous réserve d'une ancienneté d'un an sur un poste de conseiller clientèle).

Les différentes phases de l'évaluation sont assurées par un organisme évaluateur habilité par la CPNE.

En 2006 et en 2007, près de 200 jeunes salariés en contrat de professionnalisation se sont présentés aux différentes épreuves. Près de 400 dossiers sont prévus sur 2008.

Le taux de réussite varie de 80 à 85%.

Une enquête sur le devenir des salariés après l'obtention du CQPT est réalisée chaque année.

# PROJETS

Chiffres au 1<sup>er</sup> septembre 2008

## Collecte

PROF +10	14 683 438 €
PROF -10	112 037 €
PLAN -10	298 768 €
PLAN +10	6 983 835 €
<b>TOTAL COLLECTE</b>	<b>22 078 078 €</b>
PLAN +10 TOTAL	6 983 835 €
VERSEMENTS CONVENTIONNELS	2 716 663 €
VERSEMENTS VOLONTAIRES	4 267 172 €

## Quelles perspectives pour 2008 ?

L'année 2008, en termes de volume, sera relativement comparable à l'année passée. Une réforme de la formation professionnelle, au niveau national, est actuellement inscrite au calendrier des négociations sociales de la rentrée.

L'équipe AUVICOM reste fidèle à ses engagements :

- apporter aux entreprises de la branche des conseils de proximité
- inciter les entreprises à utiliser les ressources mutualisées au sein d'AUVICOM notamment dans le domaine de la professionnalisation.

# PROJETS

Chiffres au 1<sup>er</sup> septembre 2008

## Répartition des effectifs

	Total	H	F
< 10	940	702	238
10 à 19	817	577	240
20 à 49	2 170	1 461	709
50 à 199	3 538	2 230	1 308
200 à 499	5 167	3 136	2 031
500 à 1999	7 435	4 556	2 879
> 2000	49 554	28 196	21 358

## Entreprises

< 10	278
10 à 19	59
20 à 49	66
50 à 199	39
200 à 499	15
500 à 1999	7
> 2000	6
Non réparti	13
Nb total d'entreprises	483

## Handicap et Professionnalisation

Afin d'inciter les entreprises à utiliser les fonds de la professionnalisation pour recruter et former des salariés handicapés, AUVICOM a mis en place un groupe de travail interentreprises.

L'objectif de ce groupe est double :

- permettre aux entreprises de mutualiser leurs expériences et leurs bonnes pratiques
- mettre en relation les entreprises avec des intervenants ou des structures spécialisées sur ces questions.

AUVICOM a déjà permis cet interfaçage dont la finalité est de financer davantage de contrats ou de périodes de professionnalisation pour ces publics spécifiques.

## Actions collectives

AUVICOM met en place des actions collectives destinées à ses entreprises.

Un partenariat avec l'organisme de formation Learning Tree International est actuellement en cours. Intitulé « Commerciaux, optimiser la vente de solutions techniques », il est proposé aux entreprises dans le cadre de la période de professionnalisation.

2 sessions sont programmées sur octobre et novembre 2008.

Les entreprises de moins de 10 salariés font également l'objet d'un suivi particulier.

Afin d'aider ces entreprises à utiliser davantage les ressources de la formation, plusieurs actions ont été mises en place depuis 2007 :

- relèvement des forfaits de prise en charge
- actions collectives spécifiques dans les domaines transverses.